

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

LAGNEAU

Thierry

**Elu départemental/Vaucluse (84)/vice-président du conseil
départemental titulaire d'une délégation**

Élu(e) ou nommé(e) le : 01/07/2021

Déclaration déposée le : 29/07/2022 16:57:32

Renseignements personnels :

Année de naissance : 04/04/1963

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : aucun de 01/2015 à 06/2021 pas d'activité privée	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Employeur : aucun de 01/2015 à 06/2021 pas d'activité privée	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : présence postale de 01/2016 à 06/2021 présidence Commentaire : Depuis septembre 2021, je ne suis plus membre de la présence postale	2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : SDIS depuis le 01/2016 présidence Commentaire : après avoir été vice-président du SDIS de 2016 à mars 2021, j'en assume la présidence depuis le 30 août 2021. en ce qui concerne les indemnités perçues au titre de ces responsabilités, elles ont été de 6863 € net en 2016, 6956 € net en 2017, 6128 € net en 2018, 6160 € net en 2019, de 6162 € net en 2020. En 2021, le montant de ces indemnités s'élèvent à 6288,88 € net, sachant que le montant de mon indemnité de président est fixé par l'article L14-24-27 du CGCT et qu'il est de 1166,82 € brut mensuel. Le montant indiqué pour 2022 porte sur la période allant de janvier à juillet.	2016 : 6 863 € Net 2017 : 6 956 € Net 2018 : 6 128 € Net 2019 : 6 160 € Net 2020 : 6 162 € Net 2021 : 6 268 € Net 2022 : 6 031 € Net
Organisme : Vallis Habitat depuis le 09/2021 membre du conseil d'administration Commentaire : cette fonction ne donne pas lieu à rémunération	2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : EHPAD Aimé PETRE depuis le 04/2018 Présidence du conseil d'administration Commentaire : Cette fonction ne donne pas lieu à indemnité	2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : CAUE depuis le 09/2021 membre du conseil d'administration Commentaire : cette fonction ne donne pas lieu à rémunération	2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : PEA 25080 € Nombre de parts détenues : 343 Commentaire : En ce qui concerne l'évaluation de la participation financière, le montant indiqué porte sur 2022.	3940

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Infirmière profession exercée dans un cadre libéral

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
comite communal feux de forêts membre du conseil d'administration de la commission nationale des services d'incendie et de secours	pour le premier, il s'agit de participer à la surveillance des massifs forestiers sur la commune de Sorgues pour la deuxième, je représente l'AMF au conseil d'administration sans responsabilité particulière

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
maire de 01/2016 à 01/2020	2016 : 29 740 € Net 2017 : 25 652 € Net 2018 : 25 380 € Net 2019 : 21 784 € Net 2020 : 21 781 € Net
vice-président du conseil départemental de 01/2016 à 01/2020	2016 : 38 434 € Net 2017 : 33 323 € Net 2018 : 32 965 € Net 2019 : 28 293 € Net 2020 : 28 350 € Net
vice-président intercommunalité de 01/2016 à 01/2020	2016 : 13 421 € Net 2017 : 6 627 € Net 2018 : 6 858 € Net 2019 : 5 872 € Net 2020 : 6 728 € Net
vice-président du SDIS de 01/2016 à 01/2020 Commentaire : A compter du 30 août 2021, merci de bien vouloir noter que je suis devenu président du SDIS de Vaucluse et qu'à ce titre, le montant de mon indemnité fixé par l'article L1424-27 duCGCT est de 1166,82 € brut mensuel	2016 : 6 863 € Net 2017 : 6 956 € Net 2018 : 6 128 € Net 2019 : 6 160 € Net 2020 : 6 162 € Net
président du syndicat intercommunal de traitement et transport des eaux de 01/2016 à 01/2020 Commentaire : les montants pour 2017 et 2018 sont établis par analogie avec les années qui suivent dans l'attente d'une demande au syndicat des montants précis que je n'ai pas retrouvé	2016 : 11 709 € Net 2017 : 9 040 € Net 2018 : 9 040 € Net 2019 : 9 040 € Net 2020 : 9 045 € Net

Observations

Je soussigné Thierry LAGNEAU certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 29/07/2022 16:57:32

Signature : Thierry LAGNEAU